



N° d'épreuve FFM — **73**
 Moto-Club — **MOTO CLUB D'IFFENDIC**
 N° d'affiliation — **C0444**
 Date — **13 & 14 JUILLET 2019**
 Lieu — **IFFENDIC 35750**
 Organisateur technique - **Gérard LETORT**
 E-mail — **mciffendic35@orange.fr**
 Téléphone — **02/99/69/07/59 ou 06/20/99/77/44**

CDF MX FEMININ

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. LIOGER André	Licence : 171369
Délégué FFM (Président du Jury)	M. ABADIE Guy	Licence : 001903
Membre du Jury	M. JOUET Alain	Licence : 013621
Membre du Jury	M. MESSE Yannick	Licence : 79745
Commissaire technique responsable	M. THEVENARD Patrick	Licence : 147505
Responsable du chronométrage	MME SENTOST Paulette	Licence : 022206

Article 3 Catégories & Engagements

Féminin Scratch

Age ----- 15 ans minimum
 Licences ----- NCO / Inter / LUE
 Cylindrée ----- Classes 2,3 et 4
 Plaques ----- Numéro noir sur fond blanc

Féminin 125cc

Age ----- De 13 ans à 20 ans*
 Licences ----- NCO / NJ / Inter / LUE
 Cylindrée ----- 125cc
 Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir

* Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **Docteur Richard LENEUF**

Nombre de secouristes **20**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **CHU RENNES**

Temps de trajet (en min) **30 min**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit de la Chambre au Loup**

Adresse **35750 IFFENDIC**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1550 m**

Largeur minimum de la piste **6 à 8 m**

Largeur de la grille **43 m**

Longueur de la ligne droite de départ **113 m**

Nombre d'OCP* **40**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **40**

En manche : **40**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **22/04/2019**

MOTO-CLUB d'IFFENDIC
Président
G. LÉFORT
22, rue Clos Sévigné
35510 CESSON SEVIGNE

Visa de la Ligue

Date : **23/04/2019**

LIGUE MOTO RÉGIONALE DE BRETAGNE
Secrétariat - 26, rue de St Malo - BP 100
35120 DOL-DE-BRETAGNE
Tél. : 02 99 48 26 59 Fax : 02 99 48 48 71
mail : ligue.moto.bretagne@wanadoo.fr
SIRET 319 357 364 00052 - APE 9312Z

Visa de la FFM

Date : **02/07/2019**

Numéro : **19/0685**





N° d'épreuve FFM _____ **73**
Moto-Club _____ **MOTO CLUB D'IFFENDIC**
N° d'affiliation _____ **C0444**
Date _____ **13 & 14 JUILLET 2019**
Lieu _____ **IFFENDIC 35750**
Organisateur technique - **Gérard LETORT**
E-mail _____ **mciffendic35@orange.fr**
Téléphone _____ **02/99/69/07/59 ou 06/20/99/77/44**

CDF Elite MX1-MX2 Junior & Espoirs 85

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. LIOGER André	Licence : 171369
Directeur de course adjoint	M. CORVAISIER Michel	Licence : 07261
Délégué FFM Elite / Junior	M. MASINI Claude	Licence : 016805
Délégué FFM Espoirs 85	M. MARQUEZ Joseph	Licence : 016581
Membre du Jury	M. JOUET Alain et M. MESSE Yannick	Licence : 013621 / 79745
Commissaire technique responsable	M. THEVENARD Patrick	Licence : 147505
Responsable du chronométrage	MME SENTOST Paulette	Licence : 022206

Article 3 Catégories & Engagements

Elite Inter MX1

Age ----- 15 ans minimum
Licences ----- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ----- Classes 3 & 4
Plaques ----- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Elite Inter MX2

Age ----- 15 ans minimum
Licences ----- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ----- Classes 2
Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Junior

Age ----- De 13 ans à 17 ans*
Licences ----- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 125cc 2T
Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Espoirs 85

Age ----- De 11 ans à 15 ans**
Licences ----- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- De 66cc à 85cc
Plaques ----- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. José MARQUEZ

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2002).

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2004).

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable **Docteur Richard LENEUF**

Nombre de secouristes **20**

Hôpital le plus proche **CHU RENNES**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30 min**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit de la Chambre au Loup**

Adresse **35750 IFFENDIC**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1550 m**

Largeur minimum de la piste **6 à 8 m**

Largeur de la grille **43 m**

Longueur de la ligne droite de départ **112 m**

Nombre d'OCP* **40**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **40**

En manche : **40**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **le 17/03/2019**

MOTO-CLUB d'IFFENDIC
Président
G. LETORT
22, rue Clos Sévigné
35510 CESSON SEVIGNE

Visa de la Ligue

Date : **10/04/2019**

LIGUE BRETAGNE REGIONALE
Secrétariat : **DE MALO**
Tél. : 02 99 48 00 00 - Fax : 02 99 48 00 01
mail : **ligue.bretagne@ffmoto.com**
SIRET : 357 354 0002

Visa de la FFM

Date : **02/07/2019**

Numéro : **19/0685**



Vendredi 13 Juillet 2019

Ouverture 'Welcome Center', 'Accueil' 14H00 ; Fermeture 21H00

14H00-21H00 :	Ouverture du Paddock
15H00-20H00 :	Contrôle Administratif et Technique (Junior + Espoirs)
17H30 :	Essais grille de départ
18H30 :	1 ^{er} Briefing pilotes Espoirs 85 cm³
19H00 :	Réunion de Jury



Samedi 13 Juillet 2019

Ouverture 'Welcome Center', 'Accueil' 6H45 ; Fermeture 19H00

6H45 :	Ouverture du Paddock
7H00-7H30 :	Contrôle Administratif et Technique (Espoirs 85 cm³)
8H00-10H00 :	Contrôle Administratif et Technique (Junior)
9H30-19H00 :	Contrôle Administratif (Elite MX1 & MX2)
13H00-19H00 :	Contrôle Technique (Elite MX1 - MX2 - MX FEMININ)
8H00 :	2 ^{ème} Briefing pilotes Espoirs 85 cm³ Mise en place commissaires de piste et sécurité médicale sur le circuit
8H15-8H20 :	Test de départs Espoirs 85 cm³ groupe A
8H20-8H45 :	Essais libres et chronométrés Espoirs 85 cm³ groupe A (10 min libres + 15 min chrono)
8H55-9H00 :	Test de départs Espoirs 85 cm³ groupe B
9H00-9H25 :	Essais libres et chronométrés Espoirs 85 cm³ groupe B (10 min libres + 15 min chrono)
9H45 :	Course qualificative Espoirs 85 cm³ groupe A (15 min + 2 tours) (18 pilotes qualifiés)
10H05 :	Briefing pilotes Junior 125 cm³
10H15 :	Course qualificative Espoirs 85 cm³ groupe B (15 min + 2 tours) (18 pilotes qualifiés)
10H55-11H00 :	Test de départs Junior 125 cm³ groupe A
11H00-11H25 :	Essais libres et chronométrés Junior 125 cm³ groupe A (10 min libres + 15 min chrono)
11H30 :	Repêchage chrono Espoirs 85 cm³ (15 min) (4 pilotes qualifiés)
11H50-13H00 :	pause déjeuner
13H25 :	Consolante Espoirs 85 cm³ (15 min + 1 tour) (minimum 15 pilotes)
13H55-14H00 :	Test de départs Junior 125 cm³ groupe B
14H00-14H25 :	Essais libres et chronométrés Junior 125 cm³ groupe B (10 min libres + 15 min chrono)
14H35 :	H-10 Tour de reconnaissance
14H45-15H10 :	1 ^{ère} Manche Espoirs 85 cm³ (20 min + 2 tours)
15H20-15H40 :	Course qualificative Junior 125 cm³ groupe A (15 min + 2 tours) (18 pilotes qualifiés)
15H50-16H10 :	Course qualificative Junior 125 cm³ groupe B (15 min + 2 tours) (18 pilotes qualifiés)
16H20 :	H-10 Tour de reconnaissance
16H30-16H55 :	2 ^{ème} Manche Espoirs 85 cm³ (20 min + 2 tours)
17H00 :	Repêchage chrono Junior 125 cm³ (15 min) (4 pilotes qualifiés)
17H20 :	Podium Journée Espoirs 85 cm³
17H45 :	Essais de la grille de départ et Briefing pilotes Elite MX1 & MX2
19H00 :	Réunion de Jury

Dimanche 14 Juillet 2019



Ouverture 'Welcome Center', 'Accueil' 7H30 :

- 7H55 : Mise en place commissaires de piste et sécurité médicale sur le circuit
- 8H00 : Briefing pilotes **MX FEMININ**
- 8H15-8H20 : Test de départs **Elite MX2**
- 8H20-8H45 : Essais libres et chronométrés **Elite MX2** (5 min libres + 20 min chrono)
- 9H00-9H05 : Test de départs **MX FEMININ**
- 9H05-9H30 : Essais libres et chronométrés **MX FEMININ** (5 min libres + 20 min chrono)
- 9H40-9H45 : Test de départs **Elite MX1**
- 9H45-10H10 : Essais libres et chronométrés **Elite MX1** (5 min libres + 20 min chrono)
- 10H20-10H30 : Tours de reconnaissance
- 10H35-11H05 : **1^{ère} Manche Junior 125 cm³** (25 min + 2 tours)
- 11H15 : Tour de reconnaissance
- 11H25-11H50 : **1^{ère} Manche MX FEMININ** (20 min + 2 tours)
- 12H00 : Séance de dédicaces Pilotes **Elite MX2 & Elite MX1**

12H00-12H55 : *pause déjeuner*

- 13H05 : H-10 Tour de reconnaissance
- 13H15-13H45 : **1^{ère} Manche Elite MX2** (25 min + 2 tours)
- 13H55 : H-10 Tour de reconnaissance
- 14H05-14H35 : **1^{ère} Manche Elite MX1** (25 min + 2 tours)
- 14H45 : H-10 Tour de reconnaissance
- 14H55-15H25 : **2^{ème} Manche Junior 125 cm³** (25 min + 2 tours)
- 15H30 : Podium Journée **Junior 125 cm³**

Entracte

- 16H05 : H-10 Tour de reconnaissance
- 16H15-16H45 : **2^{ème} Manche Elite MX2** (25 min + 2 tours)
- 16H55 : H-10 Tour de reconnaissance
- 17H05-17H30 : **2^{ème} Manche MX FEMININ** (20 min + 2 tours)
- 17H40 : H-10 Tour de reconnaissance
- 17H50-18H20 : **2^{ème} Manche Elite MX1** (25 min + 2 tours)
- 18H30 : Podium Journée 24MX TOUR Elite **MX2 ; MXF ; MX1**